

## **Procès-verbal de l'assemblée générale 2018**

### **1. Approbation du PV de l'assemblée générale 2017**

Approuvé à l'unanimité.

### **2. Mutations**

87 membres en 2017, 80 membres en 2018, 7 démissions.

4 membres n'ont pas payé leurs cotisations. Une lettre sera envoyée à chaque membre et sans nouvelle de ces membres jusqu'au 21.04.2018, ils se retrouveront exclus du club.

### **3. Rapport du comité**

L'année 2017 a été placée sous l'égide de gros entretiens lourds au niveau de la réfection et de l'entretien des courts de tennis. Le résultat au terme de la réfection du court no 2 laissait présager quelques doutes point de vue technique mais ces derniers se sont estompés au fil des mois. À signaler tout de même une certaine déception quant à l'entretien du court no 1 qui a été effectué par l'entreprise mandatée.

Le tournoi interne organisé en septembre a débouché sur un succès, les membres présents ont eu beaucoup de plaisir. La formule adoptée a permis aux membres de pouvoir jouer ensemble et se retrouver avant la date fixée.

Le comité a été élargi de 5 nouveaux membres dans le but de redynamiser l'équipe en place. Le stock des ampoules pour les projecteurs a été renouvelé pour un montant de CHF 1'000.-.

### **4. Collaboration TCT-TCR**

Le Président a rappelé les tenants et les aboutissants des points de la convention de collaboration sportive et mis ladite convention à disposition des membres présents.

Le Président a également informé les membres présents des discussions qui se sont tenues entre les comités du TCT et TCR le jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 et de l'email envoyé par Eric Schaer le lendemain de la séance.

L'AG accepte à l'unanimité la proposition du comité de ne pas renouveler la convention pour une année supplémentaire et lui donne le mandat de la révoquer pour le 30.04.2018. Le comité est chargé de gérer les détails de la cessation de cette collaboration sportive et d'informer le TC Reconvilier que, s'il le souhaite, le TC Tavannes accepte exceptionnellement que les rencontres « interclubs 2018 » juniors et adultes du TC Reconvilier puissent se dérouler une dernière fois sur les installations du TC Tavannes.

Une plateforme de réservation spécifique au TCT sera à mettre en place pour un coût se situant aux environs de CHF 200.- annuel.

### **5. Nomination du Président et des membres du comité**

Le comité est actuellement composé de 9 membres. Selon les statuts, le comité est composé de 7 membres. Le Président fait la proposition suivante au niveau de la composition du comité au terme de l'assemblée générale :

Président :	Sébastien Brêchet
Vice-Président :	Christophe Wäcker
Secrétaire :	poste vacant
Caissier :	Cyril Doffey
Chef-matériel et resp. Club-House :	Nathalie Schneiter et Annette Dind
Président de la commission de jeux :	Grégory Matthey

Membres adjoints :

Paolo Reghenzi, Romain Voumard

Les membres présents acceptent à l'unanimité la proposition de la nouvelle structure du comité et des personnes aux fonctions énumérées ci-dessus.

**6. Comptes 2017**

Les comptes ont été présentés par Nicole Voumard, ils ont été vérifiés par Eric Moser. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

**7. Cotisations 2018**

Le comité propose de ne pas modifier les cotisations. Membres actifs 200.- / Couples 340.- / Juniors 100.- / Enfants et membres passifs 50.- / Membres à l'essai (1<sup>ère</sup> année) 100.-. La proposition est acceptée à l'unanimité.

**8. Budget 2018**

Le budget 2018 prévoit un excédent de recettes de CHF 3'540.-.

Il est donné compétence au comité d'un montant de CHF 2'500.- pour proposer aux membres du TCT une alternative pour la période hivernale. Un sondage sera effectué auparavant auprès des membres pour connaître leurs motivations/besoins.

Une action « sponsoring » sera menée en 2018 auprès des entreprises figurant sur les bâches vertes suspendues chaque année aux grillages des courts.

Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

**9. Activités saison 2018**

- Ouverture des installations le 21 avril 2018
- Tennis à gogo en famille le 23 juin 2018
- Tournoi de tennis juniors sur une journée organisé par Catherine-Eric Schaer
- Tournoi interne du TC Tavannes le 15.09.2018 ou 22.09.2018 (selon météo)
- Clôture des installations le 21.10.2018

À signaler que la semaine d'entraînements juniors planifiée les matins durant la première semaine de vacances d'été 2018 et celle des adultes planifiée les matins en fin des vacances (6 au 13 août 2018) sont à considérer comme des cours privés. Le comité se réserve le droit de facturer les heures effectuées après entente au préalable avec les organisateurs. Le comité prendra contact avec Catherine Schaer pour confirmer les dates et faire une proposition de location.

**10. Révision des statuts**

Mandat est donné au comité pour réviser les statuts du TC Tavannes et de faire une proposition aux membres soit via une assemblée générale extraordinaire ou lors de la prochaine assemblée générale ordinaire en 2019.

**11. Divers et imprévus**

Un login sera attribué aux membres ayant le statut « enfant » pour permettre de réserver une plage horaire avec un autre membre du club.

Une solution informatisée sera mise en place pour permettre à un membre du club de réserver une plage horaire avec un non-membre pour un montant de CHF 10.- par heure.

Tavannes, le 14 mars 2018

Sébastien Brêchet